



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



DIJON, le 26 août 2008

Jean-Michel PYOT
IEN Sciences

Didier PERRAULT
Chargé de mission

Rectorat de DIJON
03 80 44 89 41
fax : 03 80 44 86 95

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
de Mathématiques-Sciences
S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etablissements

Note de rentrée

Les années se suivent, l'expérience acquise favorise l'engagement quotidien, les compétences (capacités devrions-nous écrire) indispensables pour enseigner efficacement sont progressivement dominées, les savoir-faire donnent de l'assurance, les carrières s'étoffent, bref, il semble que l'on va pouvoir prendre le temps de peaufiner, d'enrichir, de se faire plaisir en somme.

Mais il n'en sera rien. Chaque année apporte son lot de nouveautés (annoncées ou non) et, cette fois encore, les directives institutionnelles à venir, ainsi que les suites des changements engagés l'année scolaire précédente vont nous mobiliser et nous contraindre à faire plus, à faire autrement et à faire mieux. Notre légitimité, notre place, notre reconnaissance dans le système éducatif est à ce prix.

Puissent cette note et les informations qu'elle renferme vous aviser quant aux orientations pédagogiques actuelles. Puissent-elles également vous apporter des éclairages utiles à votre action au quotidien.

La rénovation de la voie professionnelle et la refondation des programmes des enseignements généraux du Baccalauréat Professionnel

Historique

Plus que la réactualisation des référentiels des enseignements généraux des BEP et des baccalauréats professionnels, c'est le cursus de formation lui-même qui a été remodelé pour permettre aux élèves de préparer et d'obtenir un baccalauréat professionnel en 3 ans au lieu de 4. Cette orientation ministérielle d'octobre 2007 a eu pour conséquence immédiate la non parution des référentiels des BEP et baccalauréats professionnels élaborés par le groupe national d'experts et la confection de nouveaux référentiels de baccalauréats professionnels fondés cette fois sur une durée de formation de trois années.

Malgré le léger retard induit, la consultation académique diligentée par la DESCO a pu être organisée et le relevé de conclusions rendu dans les temps début juin. Cette consultation a eu lieu à Avallon le 28 mai et a réuni un professeur de chaque LP ou SEP publics. Cette journée de travail avait pour finalités de conduire une analyse constructive des projets de programmes, de porter ceux-ci à la connaissance des 42 professeurs présents, d'en favoriser l'appropriation et de faire en sorte qu'ils puissent être des professeurs référents et des relais dans leurs établissements respectifs auprès de leurs collègues.

Alimentés par de nombreux questionnements, les débats ont été denses, mais toujours dans un bon état d'esprit. La méconnaissance des nouvelles grilles horaires ainsi que l'incertitude quant aux modalités de certification n'ont pas permis de lever toutes les appréhensions générées par la nouveauté des approches pédagogiques à recourir, mais l'expertise conduite a généré un grand nombre d'observations qui ont fait l'objet d'un relevé de conclusions, lequel est disponible sur le site académique des maths-sciences (<http://mslp.ac-dijon.fr/spip.php?article168>).

Quelles incidences pour cette rentrée ?

Il convient de bien distinguer la rénovation des programmes de la rénovation de la durée de formation. Cette dernière prend effet dès septembre 2008 pour un grand nombre de baccalauréats professionnels (secteur tertiaire 92 % dans le public et 100 % dans le privé – secteur industriel 43 % dans le public et 100 % dans le privé) alors que les nouveaux programmes d'enseignement ne seront effectifs qu'en 2009. En conséquence, pour la présente année scolaire, il faut continuer à utiliser les anciens référentiels et caler les progressions sur une durée de 3 ans. Pour vous aider à concevoir celles-ci, des suggestions conçues à partir de propositions de l'académie de Rennes, sont à votre disposition sur le site académique des maths-sciences.

Quelles perspectives à venir ?

Les consultations organisées dans toutes les académies vont être prises en compte et permettre d'affiner les projets de programmes, lesquels feront alors l'objet d'une publication officielle. Par suite, un certain nombre de directives seront publiées notamment, les grilles horaires de chacune des années du cycle de 3ans (rappelons qu'à titre transitoire ce sont les grilles des classes de seconde BEP qui sont appliquées à la seconde baccalauréat professionnelle 3 ans, voir tableau de répartition sur le site des maths-sciences), ainsi que les incidences sur les modalités de certification.

Un document d'accompagnement en cours de rédaction paraîtra prochainement. Cet auxiliaire précieux vous permettra de vous imprégner de l'esprit des nouveaux programmes lesquels sont novateurs sur bien des points. Articulés autour de thématiques, ils visent notamment, à former les élèves à l'activité scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation prenant appui sur des situations liées aux champs professionnels, à lire, critiquer et traiter l'information en privilégiant l'utilisation de l'outil informatique, à achever la validation du B2i et du socle commun de connaissances et de compétences, à préparer à la poursuite d'études... Ne doutons pas que de nouveaux manuels seront bientôt sur le marché, mais ils devront faire l'objet d'une lecture discriminante afin de les exploiter au mieux.

Quelle formation ?

Les professeurs (public et privé) qui n'ont pas participé à la consultation académique seront conviés à une journée départementale de formation afin que leur soient présentés les objectifs, la démarche pédagogique et les contenus des nouveaux programmes. L'action inscrite au plan de formation est à public désigné. Les professeurs concernés recevront une convocation en temps utile. Les dates retenues ne sont pas encore arrêtées, elles sont tributaires d'éléments d'information à paraître.

L'évaluation diagnostique à l'entrée dans la voie professionnelle

Au cours de l'année 2006 – 2007, le dispositif sur la liaison collège – lycée concernait les lycées professionnels de trois secteurs : Cosne-sur-Loire, Mâcon (liaisons disciplinaires en mathématiques et en sciences physiques) et Montceau-les-Mines (liaison non spécifique à une discipline regroupant des professeurs de collège, de SEGPA et de LP [filiales industrielles, environnement et services aux personnes]). Au cours de l'année 2007-2008, il a été étendu aux bassins de Chalon, de Montceau et de Nevers pour ce qui concerne les mathématiques et les sciences.

L'objectif premier des deux demi-journées de travail est de favoriser les échanges entre les professeurs de collège et de lycée pour permettre une harmonisation des pratiques pédagogiques. Initialement, ces rencontres débouchaient sur la rédaction partagée d'un devoir dit passerelle (devoir à faire pendant les vacances) et d'une évaluation diagnostique.

S'agissant du devoir passerelle, les constats réalisés n'ont pas réellement donné satisfaction (sujet de devoir non remis lors de l'inscription dans l'établissement, devoirs non rendus ou copiés...). Il a donc été convenu d'abandonner cette expérimentation sauf dans les bassins de Chalon et Montceau. A contrario, s'agissant de l'évaluation diagnostique il nous semble utile d'en envisager la généralisation. En effet, celle-ci a pour objet de positionner les élèves entrant en seconde professionnelle au regard des pré-requis indispensables pour une poursuite d'études réussie dans la voie professionnelle. Cette photographie, cette esquisse du profil des élèves constituent un outil précieux incontournable pour une pratique pédagogique différenciée. En outre, elle vise à repérer les connaissances et capacités non encore maîtrisées du pilier « Eléments de mathématiques et de culture scientifique » du socle commun pour en permettre la remédiation. A cette fin, tous les établissements LP et SEP publics et privés ont été destinataires (courrier en date du 23 juin 2008) d'un support d'évaluation conçu par le groupe académique de travail inscrit à l'action « Outils d'individualisation ». Ce support d'évaluation est disponible en ligne sur le site maths-sciences : <http://mslp.ac-dijon.fr/spip.php?article171>.

Quelques consignes :

- ✚ la passation concerne uniquement les élèves entrant dans la voie professionnelle (CAP et seconde professionnelle BEP ou Bac pro 3 ans) ;
- ✚ elle doit être réalisée en tout début d'année scolaire ;
- ✚ **à l'issue des corrections, le tableau de suivi joint au support d'évaluation devra nous parvenir dûment renseigné par courrier électronique pour le vendredi 10 octobre 2008, délai de rigueur (jean-michel.pyot @ac-dijon.fr ou didier.perrault@ac-dijon.fr).**

Le dépouillement des résultats nous permettra d'établir une analyse globale que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

La classe de 3 DP6

Pour assurer le suivi et l'accompagnement des classes de troisième Découverte Professionnelle 6 heures, nous avons (notre collègue B. DUCERF et le groupe de formateurs associés) impulsé auprès de tous les professeurs concernés et plus particulièrement les professeurs principaux, des actions spécifiques qui, à notre sens, s'inscrivent dans une dynamique nouvelle fondée sur des actions de nature à asseoir durablement des pratiques pédagogiques efficaces :

- ✚ évaluation des performances des élèves de 3DP6 lors des passations du DNB ;
- ✚ mise en place d'un suivi de cohortes pour les élèves de 3DP6 afin de qualifier cette population d'élèves et d'en apprécier son devenir ;
- ✚ promotion et planification de pratiques disciplinaires et transversales articulées autour d'un projet pédagogique réel ;
- ✚ accompagnement des formateurs dans la définition et la déclinaison du plan académique de formation. Dans ce cadre, la conception d'un portfolio numérique a été l'une des actions phares.

Les bilans de ces actions ont été communiqués à vos établissements en fin d'année scolaire. Ils sont également consultable en ligne sur le site académique : http://ens-prof.ac-dijon.fr/pedapluridispl_3DP6.htm.

Un accompagnement au plus proche des équipes est programmé pour la présente année scolaire. Il s'articule autour de 3 thématiques :

- ✚ la mise en œuvre d'un portfolio pour structurer l'enseignement et servir de support à l'évaluation des compétences ;
- ✚ la conduite des activités de découverte professionnelle ;
- ✚ la construction du projet personnel de l'élève.

Par ailleurs, il nous a semblé utile de préciser aux équipes pédagogiques impliquées dans des classes de 3 DP6, la nécessaire formalisation d'un projet pédagogique pour structurer, planifier, organiser et évaluer les différentes actions projetées tant dans le cadre de la découverte professionnelle (voir document transmis en juin ou consulter le site académique) que celui disciplinaire. **Ce document clé dans la conduite de la classe servira de document de référence à l'occasion des visites des inspecteurs dans ces classes.**

Par ailleurs, nous vous invitons à consulter les ressources en physique-chimie pour la classe de troisième mises en ligne sur Eduscol (<http://eduscol.education.fr/D0017/LLPKPR01.htm#trois>). Ce document, richement illustré, éclaire quant à la pratique pédagogique à retenir et fait référence à la démarche d'investigation, à l'histoire des sciences, à l'usage des TIC, au B2i, à la liaison collège-lycée, aux liens avec les autres disciplines, à l'évaluation ainsi qu'à une réflexion sur le thème de l'énergie. Les nombreux liens qui y figurent vous seront utiles et enrichiront votre base documentaire.

Les équipements (établissements publics)

Pour satisfaire aux exigences de la note de service n° 96-070 du 8 mars 1996 (BO n° 12 du 21 mars 1996), laquelle précise les types de matériels et d'appareils de mesures que les candidats doivent savoir utiliser pour l'évaluation expérimentale lors des TP de sciences physiques à l'examen du baccalauréat professionnel, nous avons établi dans le cadre d'accords passés avec le Conseil Régional, un plan d'équipement mettant à disposition de chacun des établissements concernés les matériels requis. L'enveloppe budgétaire correspondante étant conséquente (environ 500 000 euros), la réalisation des achats a été planifiée sur plusieurs années. Ainsi, tous les établissements publics ayant une division de baccalauréat professionnel comportant l'épreuve de travaux pratiques de sciences physiques auraient dû recevoir durant l'année scolaire 2007-2008 :

Matériels	Quantité
Compteur d'énergie (joulemètre) et wattmètre (mono et triphasé)	6
Emetteur- récepteur ultrasons	6
Dispositif de flamme	6
Dispositif EXAO	3
Capteur température (EXAO)	3
Capteur pH (EXAO)	3
Sonde pH (EXAO)	3
Capteur pression	3
Capteur ampèremètre (EXAO)	3
Capteur sonomètre (EXAO)	3
Burette ERGOLAB (EXAO)	3
Webcam (EXAO)	3
Mallette de rangement (EXAO)	3
Logiciel Génériss 5 Plus - LP (EXAO)	3
PC portable	3

La programmation pour la présente année scolaire prévoit, mis à part les requêtes propres formulées dans le cadre du Projet Technique d'Equipement (PTE) de chaque établissement :

Matériels	Quantité
Dispositif EXAO	3
Capteur température (EXAO)	3
Capteur pH (EXAO)	3
Sonde pH (EXAO)	3
Capteur pression	3
Capteur ampèremètre (EXAO)	3
Capteur sonomètre (EXAO)	3
Burette ERGOLAB (EXAO)	3
Webcam (EXAO)	3
Mallette de rangement (EXAO)	3
Logiciel Générés 5 Plus - LP (EXAO)	3
PC portable	3

Il ne manquera alors que les conductimètres qui seront programmés sur le plan 2009-2010.

Cependant, la passation des marchés pulics a fait l'objet d'une refonte, ce qui induit des retards conséquents et, pour l'heure, toutes les acquisitions envisagées ne sont pas encore réalisées. Ainsi, le marché des équipements scientifiques est actuellement en consultation et l'attribution des marchés aura lieu fin septembre. Compte tenu des délais d'exécution, les matériels vous parviendront en fin du premier trimestre.

S'agissant de l'EXAO, l'appel d'offres sera lancé en septembre et les livraisons correspondantes (les années scolaires 07-08 et 08-09 seront globalisées) ne seront acheminées qu'au cours du deuxième trimestre

Les établissements ne préparant pas à l'épreuve de travaux pratiques de sciences physiques de l'examen du baccalauréat professionnel ne sont pas concernés par cette dotation. Il leur appartient donc de renseigner en temps utile le PTE afin d'y faire figurer leurs besoins, notamment ceux en informatique indispensables à la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Les résultats aux examens

Le dépouillement de la session 2008 est en cours et vous sera prochainement transmis.

Le plan de formation

Il est en consultation sur le site académique. La campagne d'inscription se déroule en deux phases :

- 1ère phase : du 19 juin au 11 juillet 2008 (inclus) ;
- 2e phase : du 25 août au 16 septembre 2008 (inclus).

N° du dispositif	Candidature	Libellé du dispositif
08A0070114	Individuelle	MATHS-SC. CONCEVOIR DES OUTILS DE POSITIONNEMENT
08A0073075	Individuelle	MATHS-SCIENCES : INTÉGRER LES TICE
08A0073108	Individuelle	UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES
08A0073110	Individuelle	TRAVAIL SUR LA LANGUE EN FRANÇAIS ET EN MATHS
08A0073113	Individuelle	MODÉLISER DES OBJETS ET DES VOLUMES EN 3D
08A0073128	Individuelle	CONSTRUIRE DES OUTILS D'ÉVALUATION SOCLE COMMUN
08A0070113	Public désigné	MATHS-SC. EXPÉRIMENTATION EN SC. PHYS. EN BAC PRO
08A0070115	Public désigné	MATHS-SC RÉNOVATION DU BAC PROFESSIONNEL
08A0070116	Public désigné	MATHS-SC ACCOMPAGNER L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Remarques :

- une analyse des besoins de formation est impulsée pour répondre à vos attentes et permettre un ajustement des contenus et des objectifs des dispositifs proposés lors du prochain cahier des charges du plan de formation. A cet effet, nous vous invitons à renseigner le questionnaire disponible sur le site académique pour le 15 octobre ;
- le nombre d'actions spécifiques aux maths-sciences est limité, toutefois vous avez la possibilité de postuler pour des stages dédiés aux mathématiques ou aux sciences physiques ouverts aux professeurs de lycée. Je vous invite également à consulter la palette des actions à caractère transversal.

Accueil des entrants

L'accueil des collègues ayant participé au mouvement national et entrant dans l'académie, ainsi que celui des contractuels nouvellement nommés se fera dans les premières semaines de la rentrée au lycée S. Weil à DIJON.

Au-delà de nos éventuelles rencontres, nous restons à votre écoute pour partager vos réflexions, répondre à vos interrogations et vous accompagner dans votre action pédagogique.

Bonne année scolaire à tous.